

TRAITÉ  
THÉOLOGICO-POLITIQUE

CONTENANT

QUELQUES DISSERTATIONS OÙ L'ON FAIT VOIR

*que la liberté de philosopher non seulement peut être accordée  
sans danger pour la piété et la paix de l'État, mais même  
qu'on ne peut la détruire sans détruire en même temps la  
paix de l'État et la piété elle-même.*

Nous connaissons à ceci que nous demeu-  
rons en Dieu et que Dieu demeure en nous :  
qu'il nous a donné de son esprit.

(JEAN, ép. I, ch. IV, v. 13.)

## PRÉFACE

Si les hommes pouvaient régler toutes leurs affaires suivant un dessein arrêté ou encore si la fortune leur était toujours favorable, ils ne seraient jamais prisonniers de la superstition. Mais souvent réduits à une extrémité telle qu'ils ne savent plus que résoudre, et condamnés, par leur désir sans mesure des biens incertains de fortune, à flotter presque sans répit entre l'espérance et la crainte, ils ont très naturellement l'âme encline à la plus extrême crédulité; est-elle dans le doute, la plus légère impulsion la fait pencher dans un sens ou dans l'autre, et sa mobilité s'accroît encore quand elle est suspendue entre la crainte et l'espoir, tandis qu'à ses moments d'assurance elle se remplit de jactance et s'enfle d'orgueil. Cela, j'estime que nul ne l'ignore, tout en croyant que la plupart s'ignorent eux-mêmes. Personne en effet n'a vécu parmi les hommes sans avoir observé qu'aux jours de prospérité presque tous, si grande que soit leur inexpérience, sont pleins de sagesse, à ce point qu'on leur fait injure en se permettant de leur donner un conseil; que dans l'adversité, par contre, ils ne savent plus où se tourner, demandent en suppliant conseil à tous et sont prêts à suivre tout avis qu'on leur donnera, quelque inepte, absurde ou inefficace qu'il puisse être. On remarque en outre que les plus légers motifs leur suffisent pour espérer un retour de fortune, ou retomber dans les pires craintes. Si en effet, pendant qu'ils sont dans l'état de crainte, il se produit un incident qui leur rappelle un bien ou un mal passés, ils pensent que c'est l'annonce d'une issue heureuse ou malheureuse et pour cette raison, bien que cent fois trompés, l'appellent un présage favorable ou funeste. Qu'il leur arrive maintenant de voir avec grande surprise quelque chose d'insolite, ils croient que c'est un prodige

manifestant la colère des Dieux ou de la suprême Divinité; dès lors ne pas conjurer ce prodige par des sacrifices et des vœux devient une impiété à leurs yeux d'hommes sujets à la superstition et contraires à la religion. De la sorte ils forgent d'innombrables fictions et, quand ils interprètent la Nature, y découvrent partout le miracle comme si elle délirait avec eux. En de telles conditions nous voyons que les plus adonnés à tout genre de superstition ne peuvent manquer d'être ceux qui désirent sans mesure des biens incertains; tous, alors surtout qu'ils courent des dangers et ne savent trouver aucun secours en eux-mêmes, implorent le secours divin par des vœux et des larmes de femmes, déclarent la Raison aveugle (incapable elle est en effet de leur enseigner aucune voie assurée pour parvenir aux vaines satisfactions qu'ils recherchent) et traitent la sagesse humaine de vanité; au contraire les délires de l'imagination, les songes et les puériles inepties leur semblent être des réponses divines; bien mieux, Dieu a les sages en aversion; ce n'est pas dans l'âme, c'est dans les entrailles des animaux que sont écrits ses décrets, ou encore ce sont les insensés, les déments, les oiseaux qui, par un instinct, un souffle divin, les font connaître. Voilà à quel point de déraison la crainte porte les hommes. La cause d'où naît la superstition, qui la conserve et l'alimente, est donc la crainte; que si, outre les raisons qui précèdent, on demande des exemples, je citerai Alexandre : alors seulement qu'aux portes de Suse il conçut des craintes sur sa fortune, il donna dans la superstition et eut recours à des devins (voir Quinte-Curce, liv. V, § 4); après sa victoire sur Darius, il cessa de consulter devins et aruspices, jusqu'au jour de grande anxiété où, abandonné des Bactriens, provoqué au combat par les Scythes, immobilisé lui-même par sa blessure, *il retomba* (ce sont les propres paroles de Quinte-Curce, liv. VII, § 7) *dans la superstition qui sert de jouet à l'esprit humain, et chargea Aristandre, en qui reposait sa crédulité, de savoir par des sacrifices quelle tournure prendraient ses affaires.* On pourrait donner ici de très nombreux exemples mettant le fait en pleine évidence : les hommes ne sont dominés par la superstition qu'autant que dure la crainte, le vain culte auquel ils s'astreignent avec un respect religieux ne s'adresse qu'à des fantômes, aux égarements d'imagination d'une âme triste et craintive, les devins enfin n'ont jamais pris plus d'empire sur la foule et ne se sont jamais tant fait redouter des rois que dans les

pires situations traversées par l'État; mais cela étant, à ce que je crois, suffisamment connu de tous, je n'insisterai pas.

De la cause que je viens d'assigner à la superstition, il suit clairement que tous les hommes y sont sujets de nature (et ce n'est pas, quoi qu'en disent d'autres, parce que tous les mortels ont une certaine idée confuse de la divinité). On voit en outre qu'elle doit être extrêmement diverse et inconstante, comme sont diverses et inconstantes les illusions qui flattent l'âme humaine et les folies où elle se laisse entraîner; qu'enfin l'espoir, la haine, la colère et la fraude peuvent seuls en assurer le maintien, attendu qu'elle ne tire pas son origine de la Raison, mais de la Passion seule et de la plus agissante de toutes. Autant par suite les hommes se laissent facilement prendre par tout genre de superstition, autant il est difficile de faire qu'ils persistent dans la même; bien plus, le vulgaire demeurant toujours également misérable, il ne peut jamais trouver d'apaisement, et cela seul lui plaît qui est nouveau et ne l'a pas encore trompé; c'est cette inconstance qui a été cause de beaucoup de troubles et de guerres atroces; car, cela est évident par ce qui précède, et Quinte-Curce en a fait très justement la remarque (liv. IV, chap. x) *nul moyen de gouverner la multitude n'est plus efficace que la superstition.* Par où il arrive qu'on l'induit aisément, sous couleur de religion, tantôt à adorer les rois comme des dieux, tantôt à les exécrer et à les détester comme un fléau commun du genre humain. Pour éviter ce mal, on s'est appliqué avec le plus grand soin à entourer la religion, vraie ou fausse, d'un culte et d'un appareil propre à lui donner dans l'opinion plus de poids qu'à tout autre mobile et à en faire pour toutes les âmes l'objet du plus scrupuleux et plus constant respect. Ces mesures n'ont eu nulle part plus d'effet que chez les Turcs où la discussion même passe pour sacrilège et où tant de préjugés pèsent sur le jugement que la droite Raison n'a plus de place dans l'âme et que le doute même est rendu impossible.

Mais si le grand secret du régime monarchique et son intérêt majeur est de tromper les hommes et de colorer du nom de religion la crainte qui doit les maîtriser, afin qu'ils combattent pour leur servitude, comme s'il s'agissait de leur salut, et croient non pas honteux, mais honorable au plus haut point de répandre leur sang et leur vie pour satisfaire la vanité d'un seul homme, on ne peut, par contre, rien concevoir ni tenter de plus fâcheux dans

une libre république, puisqu'il est entièrement contraire à la liberté commune que le libre jugement propre soit asservi aux préjugés ou subisse aucune contrainte. Quant aux séditions excitées sous couleur de religion, elles naissent uniquement de ce que des lois sont établies concernant les objets de spéculation et de ce que les opinions sont tenues pour coupables et condamnées comme si elles étaient des crimes; leurs défenseurs et partisans sont immolés non au salut de l'État, mais à la haine et à la cruauté de leurs adversaires. Si tel était le droit public que *seuls les actes pussent être poursuivis, les paroles n'étant jamais punies*, de semblables séditions ne pourraient se parer d'une apparence de droit, et les controverses ne se tourneraient pas en séditions. Puis donc que ce rare bonheur nous est échu de vivre dans une République, où une entière liberté de juger et d'honorer Dieu selon sa complexion propre est donnée à chacun, et où tous tiennent la liberté pour le plus cher et le plus doux des biens, j'ai cru ne pas entreprendre une œuvre d'ingratitude ou sans utilité, en montrant que non seulement cette liberté peut être accordée sans danger pour la piété et la paix de l'État, mais que même on ne pourrait la supprimer sans détruire la paix de l'État et la piété. Telle est la thèse que mon principal objet a été de démontrer dans ce Traité. Pour y parvenir, il a été nécessaire d'abord d'indiquer les principaux préjugés concernant la religion, c'est-à-dire les restes de notre servitude antique; puis aussi les préjugés se rapportant au droit des autorités souveraines de l'État. Beaucoup en effet, dans leur licence effrontée, s'efforcent de leur enlever ce droit en grande partie et de détourner d'elles sous couleur de religion le cœur de la multitude encore sujet à la superstition des idolâtres, ce qui nous ferait retomber dans une servitude universelle. Je me propose de dire un peu plus loin en quelques mots dans quel ordre je montrerai cela, mais auparavant j'exposerai les causes qui m'ont poussé à écrire.

J'ai vu maintes fois avec étonnement des hommes fiers de professer la religion chrétienne, c'est-à-dire l'amour, la joie, la paix, la continence et la bonne foi envers tous, se combattre avec une incroyable ardeur malveillante et se donner des marques de la haine la plus âpre, si bien qu'à ces sentiments plus qu'aux précédents leur foi se faisait connaître. Voilà longtemps déjà, les choses en sont venues au point qu'il est presque impossible de savoir ce

qu'est un homme : Chrétien, Turc, Juif ou Idolâtre, sinon à sa tenue extérieure et à son vêtement, ou à ce qu'il fréquente telle ou telle Église ou enfin à ce qu'il est attaché à telle ou telle opinion et jure sur la parole de tel ou tel maître. Pour le reste leur vie à tous est la même. Cherchant donc la cause de ce mal, je n'ai pas hésité à reconnaître que l'origine en était que les charges d'administrateur d'une Église tenues pour des dignités, les fonctions de ministre du culte devenues des prébendes, la religion a consisté pour le vulgaire à rendre aux pasteurs les plus grands honneurs. Dès que cet abus a commencé dans l'Église en effet, un appétit sans mesure d'exercer les fonctions sacerdotales a pénétré dans le cœur des plus méchants, l'amour de propager la foi en Dieu a fait place à une ambition et à une avidité sordides, le Temple même a dégénéré en un théâtre où l'on entendit non des Docteurs, mais des Orateurs d'Église dont aucun n'avait le désir d'instruire le peuple, mais celui de le ravir d'admiration, de reprendre publiquement les dissidents, de n'enseigner que des choses nouvelles, inaccoutumées, propres à frapper le vulgaire d'étonnement. De là en vérité ont dû naître de grandes luttes, de l'envie et une haine que les années écoulées furent impuissantes à apaiser. Il n'y a donc pas à s'étonner si rien n'est demeuré de la Religion même, sauf le culte extérieur, plus semblable à une adulation qu'à une adoration de Dieu par le vulgaire, et si la foi ne consiste plus qu'en crédulité et préjugés. Et quels préjugés ? Des préjugés qui réduisent des hommes raisonnables à l'état de bêtes brutes, puisqu'ils empêchent tout libre usage du jugement, toute distinction du vrai et du faux, et semblent inventés tout exprès pour éteindre toute la lumière de l'entendement. La piété, grand Dieu ! et la religion consistent en absurdes mystères, et c'est à leur complet mépris de la raison, à leur dédain, à leur aversion de l'entendement dont ils disent la nature corrompue, que, par la pire injustice, on reconnaît les détenteurs de la lumière divine. Certes, s'ils possédaient seulement une étincelle de la lumière divine, ils ne seraient pas si orgueilleux dans leur déraison, mais apprendraient à honorer Dieu de plus sage façon et, comme aujourd'hui par la haine, l'emporteraient sur les autres par l'amour; ils ne poursuivraient pas d'une si âpre hostilité ceux qui ne partageaient pas leurs opinions, mais plutôt auraient pitié d'eux — si du moins c'est pour le salut d'autrui et non pour leur propre fortune qu'ils ont peur. En outre, s'ils avaient

quelque lumière divine, cela se connaîtrait à leur doctrine. J'avoue que leur admiration des mystères de l'Écriture est sans bornes, mais je ne vois pas qu'ils aient jamais exposé aucune doctrine en dehors des spéculations aristotéliennes et platoniciennes; et, pour ne point paraître des païens, ils y ont accommodé l'Écriture. Il ne leur a pas suffi de déraisonner avec les Grecs, ils ont voulu faire déraisonner les Prophètes avec eux. Ce qui prouve bien clairement qu'ils n'ont pas vu, fût-ce en rêve, la divinité de l'Écriture. Plus bas leur admiration les incline devant ses mystères, plus ils montrent qu'en eux la soumission <sup>1</sup> \* à l'Écriture l'emporte sur la foi, et cela se voit encore à ce que la plupart posent en principe (pour l'entendre clairement et en deviner le vrai sens) que l'Écriture est partout vraie et divine, alors que ce devrait être la conclusion d'un examen sévère ne laissant subsister en elle aucune obscurité; ce que son étude directe nous démontrerait bien mieux, sans le secours d'aucune fiction humaine, ils le posent d'abord comme règle d'interprétation.

Telles étaient donc les pensées qui occupaient mon esprit : non seulement je voyais la lumière naturelle méprisée, mais beaucoup la condamnant comme une source d'impiété; des inventions humaines, devenues des enseignements divins; la crédulité prise pour la foi; les controverses des philosophes soulevant dans l'Église et l'État les passions les plus vives, engendrant la discorde et des haines cruelles et par suite des séditions parmi les hommes; sans parler de beaucoup d'autres maux trop longs à énumérer. J'ai résolu sérieusement en conséquence de reprendre à nouveau, sans prévention, et en toute liberté d'esprit, l'examen de l'Écriture et de n'en rien affirmer, de ne rien admettre comme faisant partie de sa doctrine qui ne fût enseigné par elle avec une parfaite clarté. Avec cette précaution donc j'ai formé une méthode <sup>2</sup> pour l'interprétation des livres saints et, une fois en possession de cette méthode, j'ai commencé à chercher avant tout ce que c'est qu'une prophétie, et en quelle condition Dieu s'est révélé aux Prophètes ? et pourquoi ils ont été reconnus par lui ? c'est-à-dire, si c'est parce qu'ils ont eu sur Dieu et la nature de hautes pensées, ou à cause de leur seule piété. Quand j'eus répondu à ces questions, je pus

aisément établir que l'autorité des Prophètes a du poids seulement en ce qui concerne l'usage de la vie et la vertu véritable; quant au reste, leurs opinions nous touchent peu. Ces points acquis, j'ai cherché pour quelle raison les Hébreux ont été appelés les élus de Dieu ? Ayant vu que c'est simplement parce que Dieu a choisi pour eux une certaine contrée où ils pussent vivre en sécurité et commodément, j'ai compris que les Lois révélées par Dieu à Moïse n'étaient autre chose que le droit propre à l'État des Hébreux et par suite que nul en dehors d'eux n'était obligé de les admettre; bien plus qu'eux-mêmes n'y étaient obligés que pendant la durée de leur État. En outre, pour savoir si on peut conclure de l'Écriture que l'entendement humain a une nature corrompue, j'ai voulu rechercher si la Religion catholique, c'est-à-dire la loi divine révélée à la totalité du genre humain par les Prophètes et les Apôtres, est autre que celle qu'enseigne aussi la lumière naturelle ? Puis, si les miracles ont eu lieu contrairement à l'ordre de la nature et s'ils prouvent l'existence de la providence de Dieu de façon plus claire et plus certaine que les choses connues de nous clairement et distinctement par leurs premières causes ? Mais comme, dans ce qu'enseigne expressément l'Écriture, je n'ai rien trouvé qui ne s'accordât avec l'entendement et qui lui contredit, voyant en outre que les Prophètes n'ont rien enseigné que des choses extrêmement simples pouvant être aisément perçues par tous, et ont seulement usé, pour les exposer, du style et, pour les appuyer, des raisons qui pouvaient le mieux amener la multitude à la dévotion envers Dieu, j'ai acquis l'entière conviction que l'Écriture laisse la raison absolument libre et n'a rien de commun avec la philosophie, mais que l'une et l'autre se maintiennent par une force propre à chacune. Pour donner de ce principe une démonstration rigoureuse et préciser entièrement ce point, je montre suivant quelle méthode l'Écriture doit être interprétée et que toute la connaissance qu'elle peut donner des choses spirituelles, doit être tirée d'elle seule et non de ce que nous savons par la lumière naturelle. Je fais connaître ensuite les préjugés nés de ce que le vulgaire (attaché à la superstition et qui préfère les restes des temps anciens à l'éternité même) adore les livres de l'Écriture plutôt que la parole même de Dieu. Puis je montre que la parole révélée de Dieu, ce n'est pas un certain nombre de livres, mais une idée simple de la pensée divine telle qu'elle s'est fait connaître

\* Les chiffres renvoient aux notes du traducteur qu'on trouvera à la fin du volume.

aux Prophètes par révélation : à savoir qu'il faut obéir à Dieu de toute son âme, en pratiquant la justice et la charité. Et je fais voir que cette doctrine est enseignée dans l'Écriture suivant la compréhension et les opinions de ceux à qui les Prophètes et les Apôtres avaient accoutumé de prêcher la parole de Dieu, précaution nécessaire pour qu'elle fût adoptée par les hommes sans aucune répugnance et de toute leur âme. Ayant ainsi fait connaître les fondements de la foi, je conclus enfin que la connaissance révélée n'a d'autre objet que l'obéissance, et est ainsi entièrement distincte de la connaissance naturelle, tant par son objet que par ses principes et ses moyens, que ces deux connaissances n'ont rien de commun, mais peuvent l'une et l'autre occuper leur domaine propre sans se combattre le moins du monde et sans qu'aucune des deux doive être la servante de l'autre. En outre, puisque les hommes ont des complexions différentes et que l'un se satisfait mieux de telles opinions, l'autre de telles autres, que ce qui est objet de religieux respect pour celui-ci, excite le rire de celui-là, je conclus encore qu'il faut laisser à chacun la liberté de son jugement et le pouvoir d'interpréter selon sa complexion les fondements de la foi, et juger de la foi de chacun selon ses œuvres seulement, se demandant si elles sont conformes ou non à la piété, car de la sorte, tous pourront obéir à Dieu d'un entier et libre consentement et seules la justice et la charité auront pour tous du prix. Après avoir fait connaître cette liberté donnée à tous par la loi divine, je passe à la deuxième partie du sujet : cette liberté peut et même doit être accordée sans danger pour la paix de l'État et le droit du souverain, elle ne peut être enlevée sans grand danger pour la paix et grand dommage pour l'État. Pour le démontrer, je pars du Droit Naturel de l'individu, lequel s'étend aussi loin que son désir et sa puissance, nul suivant le droit de la Nature n'étant tenu de vivre selon la complexion d'autrui, chacun étant le défenseur de sa liberté propre. Je montre de plus qu'en réalité nul ne fait abandon de son droit, sinon celui qui transfère à un autre son pouvoir de se défendre et que, de toute nécessité, le détenteur du droit naturel absolu se trouve être celui à qui tous ont transféré; avec leur pouvoir de se défendre, leur droit de vivre suivant leur complexion propre; et par là j'établis que les détenteurs du souverain commandement dans l'État ont, dans la mesure de leur pouvoir, droit à tout et sont seuls défenseurs du droit et

de la liberté, tandis que les autres doivent agir en tout selon leur seul décret. Comme personne cependant ne peut être privé du pouvoir de se défendre au point qu'il cesse d'être un homme, j'en conclus que nul ne peut être entièrement privé de son droit naturel, et que les sujets conservent, comme par un droit de Nature, certaines franchises qui ne peuvent leur être ravies sans grand danger pour l'État et qui, ou bien leur sont accordées tacitement, ou bien sont stipulées avec ceux qui commandent. Après ces considérations, je passe à la République des Hébreux dont je parle assez longuement, montrant en quelles conditions, par quels hommes et quels décrets la Religion a commencé d'avoir force de loi, et indiquant en passant d'autres particularités qui m'ont paru mériter d'être connues. Après cela, j'établis que ceux qui détiennent le souverain commandement ne sont pas seulement les gardiens et les interprètes du droit civil, mais aussi du droit sacré, et que seuls ils ont le droit de décider ce qui est juste, ce qui est injuste, ce qui est conforme ou contraire à la piété; ma conclusion est enfin que pour maintenir ce droit le mieux possible et assurer la sûreté de l'État, il faut laisser chacun libre de penser ce qu'il voudra et de dire ce qu'il pense.

Tel est, Lecteur Philosophe, l'ouvrage que je te donne à examiner avec la conviction qu'en raison de l'importance et de l'utilité de son objet, qu'on le prenne dans sa totalité ou dans chacun de ses chapitres, il ne recevra pas de toi mauvais accueil; j'aurais là-dessus plusieurs choses à ajouter, mais je ne veux pas que cette préface s'allonge et devienne un volume, je crois d'ailleurs que l'essentiel est connu surabondamment des philosophes. Aux non-philosophes je n'ai cure de recommander ce Traité, n'ayant pas de raison d'espérer qu'il puisse leur convenir en aucune façon. Je sais, en effet, combien sont enracinés dans leur âme les préjugés auxquels sous couleur de piété ils ont donné leur adhésion. Je sais aussi qu'il est également impossible d'extirper de l'âme du vulgaire la superstition et la crainte. Je sais enfin qu'en lui l'insoumission tient lieu de constance et qu'il n'est pas gouverné par la Raison, mais emporté par la Passion à la louange et au blâme. Je n'invite donc pas à lire cet ouvrage le vulgaire et ceux qui sont agités des mêmes passions que lui; bien plutôt préférerais-je de leur part une entière négligence à une interprétation qui, étant erronée suivant leur coutume invariable, leur donnerait occasion de faire

le mal, et, sans profit pour eux-mêmes, de nuire à ceux qui philosopheraient plus librement, n'était qu'ils croient que la Raison doit être la servante de la Théologie; à ces derniers, en effet, j'ai la conviction que cet ouvrage sera très utile.

Comme d'ailleurs beaucoup n'auront ni le loisir ni le goût de tout lire, je suis obligé de prévenir ici comme à la fin du Traité que je n'ai rien écrit que je ne sois prêt à soumettre à l'examen et au jugement des souverains<sup>3</sup> de ma Patrie; s'ils jugent, en effet, que j'ai dit quelque chose de contraire aux lois de la patrie ou au salut public, je veux que cela soit comme n'ayant pas été dit. Je sais que je suis homme et que j'ai pu me tromper; j'ai mis tous mes soins toutefois à ne me pas tromper et en premier lieu à ne rien écrire qui ne s'accordât parfaitement avec les lois de la patrie, la piété et les bonnes mœurs.

## CHAPITRE PREMIER

## CHAPITRE VI



### *Des Miracles*

De même que cette science qui dépasse la compréhension de l'homme est appelée divine, les hommes ont accoutumé d'appeler ouvrage divin, c'est-à-dire ouvrage de Dieu, un ouvrage dont la cause est ignorée du vulgaire; le vulgaire pense en effet que la puissance et la providence de Dieu n'apparaissent jamais plus clairement que lorsqu'il semble arriver dans la Nature quelque chose d'insolite et de contraire à l'opinion qu'il en a en vertu d'habitudes acquises; surtout si cet événement est pour lui l'occasion d'un gain ou d'un avantage; et il estime que nulle preuve plus claire ne peut être donnée de l'existence de Dieu qu'une apparente dérogation à l'ordre de la Nature. Pour cette raison, ceux-là lui semblent supprimer Dieu ou au moins la providence de Dieu, qui expliquent les choses et les miracles par des causes naturelles ou s'appliquent à les connaître clairement. Il estime, autrement dit, que Dieu n'agit pas aussi longtemps que la Nature agit suivant l'ordre accoutumé; et au contraire que la puissance de la Nature et les causes naturelles sont inactives quand Dieu agit. Il imagine donc deux puissances numériquement distinctes l'une de l'autre : la puissance de Dieu et celle des choses naturelles, cette dernière déterminée cependant par Dieu en une certaine manière ou créée par Dieu (comme la plupart aiment mieux croire aujourd'hui). Quant à ce qu'il entend par l'une et l'autre et aussi par Dieu et par Nature, il n'en sait rien, sinon qu'il imagine la puissance de Dieu semblable au pouvoir d'une majesté royale, celle de la Nature semblable à une force déchaînée. Le vulgaire

donc appelle miracles ou ouvrages de Dieu les ouvrages insolites de la Nature et, tant par dévotion que par désir de protester contre ceux qui cultivent les sciences de la nature, préfère ignorer les causes naturelles des choses et ne veut entendre parler que de ce qu'il ignore le plus et par suite admire le plus. Cela tient à ce qu'il n'y a pour lui de raison d'adorer Dieu et de tout rapporter à sa puissance et à sa volonté, qu'autant qu'on supprime les causes naturelles et imagine des choses supérieures à l'ordre de la Nature; et la puissance de Dieu ne lui paraît jamais plus admirable que lorsqu'il se représente la puissance de la Nature comme vaincue par Dieu. Opinion qui semble avoir son origine chez les premiers Juifs : pour convaincre les Gentils de leur temps qui adoraient des Dieux visibles, tels que le Soleil, la Lumière, la Terre, l'Eau, l'Air, etc., et leur montrer que ces Dieux étaient faibles et inconstants, c'est-à-dire changeants et soumis au commandement d'un Dieu invisible, ces Juifs racontaient leurs miracles et s'efforçaient de montrer en outre par là que toute la Nature était dirigée à leur seul profit par le Dieu qu'ils adoraient. Cela plut tellement aux hommes que jusqu'à notre temps ils n'ont pas cessé de forger par l'imagination des miracles pour qu'on les crût plus aimés de Dieu que les autres et qu'on vît en eux la cause finale en vue de laquelle Dieu a créé et dirige continuellement toutes choses. Quelles ne sont pas les prétentions de l'humaine déraison, l'absence de toute idée saine de Dieu et de la nature, dans la confusion qu'elle fait entre les décisions de Dieu et celles des hommes, dans les limites enfin qu'elle assigne fictivement à la Nature dont elle croit l'homme la partie principale! Mais en voilà assez sur les opinions et les préjugés du vulgaire concernant la Nature et les miracles; toutefois, pour procéder avec ordre en cette matière, je montrerai : 1<sup>o</sup> qu'il n'arrive rien qui soit contre la Nature et qu'elle conserve un ordre éternel, fixe et immuable et je ferai voir en même temps ce qu'il faut entendre par un miracle; 2<sup>o</sup> que nous ne pouvons par les miracles connaître ni l'essence, ni l'existence, ni par conséquent la providence de Dieu, tandis qu'on les peut connaître beaucoup mieux par l'ordre fixe et immuable de la Nature. 3<sup>o</sup> Je montrerai aussi, par quelques exemples tirés de l'Écriture, que l'Écriture elle-même, par décrets et volontés de Dieu et conséquemment providence divine, n'entend rien d'autre que l'ordre même de la Nature, conséquence nécessaire de ses lois éternelles. Enfin, 4<sup>o</sup> je

traiterai de la façon dont il faut interpréter les miracles de l'Écriture et de ce qui est à noter principalement dans les récits des miracles. Telles sont les principales thèses rentrant dans le sujet du présent chapitre, et je crois ces considérations de grande importance pour l'objet même de tout l'ouvrage.

A l'égard de la *première* thèse on en fait voir aisément la vérité par le principe démontré au chapitre IV au sujet de la loi divine : que tout ce que Dieu veut ou détermine enveloppe une nécessité et une vérité éternelles. Nous avons conclu en effet de ce que l'entendement de Dieu ne se distingue pas de sa volonté, que c'est tout un de dire que Dieu veut quelque chose et qu'il conçoit quelque chose : la même nécessité qui fait que Dieu par sa nature et sa perfection conçoit une chose comme elle est, fait aussi qu'il la veut comme elle est. Puis donc que nécessairement rien n'est vrai, sinon par un décret divin, il suit de là très clairement que les lois universelles de la nature sont de simples décrets divins découlant de la nécessité et de la perfection de la nature divine. Si donc quelque chose arrivait dans la Nature qui contredit à ses lois universelles, cela contredirait aussi au décret, à l'entendement et à la nature de Dieu; ou, si l'on admettait que Dieu agit contrairement aux lois de la Nature, on serait obligé d'admettre aussi qu'il agit contrairement à sa propre nature, et rien ne peut être plus absurde. La démonstration pourrait encore se tirer aisément de ce que la puissance de la Nature est la puissance même et la vertu de Dieu, et la puissance de Dieu absolument identique à son essence; mais j'aime mieux laisser cela de côté quant à présent. Il n'arrive donc rien dans la Nature <sup>o</sup> qui contredise à ses lois universelles; ou même qui ne s'accorde avec ses lois ou n'en soit une conséquence. Tout ce qui arrive en effet, arrive par la volonté et le décret éternel de Dieu; c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà montré, rien n'arrive que suivant des lois et des règles enveloppant une nécessité éternelle. La Nature observe donc toujours des lois et des règles qui enveloppent, bien qu'elles ne nous soient pas toutes connues, une nécessité et une vérité éternelles, et par suite un ordre fixe et immuable. Aucune bonne raison n'invite à attribuer à la Nature une puissance et une vertu limitées et à croire que

<sup>o</sup> Je n'entends pas ici par Nature la matière seulement et ses affections, mais outre la matière une infinité d'autres choses. (Note de l'auteur.)

ses lois s'appliquent à certaines choses seulement, non à toutes; car puisque la vertu et la puissance de la Nature est la vertu même et la puissance de Dieu, que les lois et règles de la Nature sont les décrets mêmes de Dieu, il faut croire sans restriction que la puissance de la Nature est infinie et que ses lois sont assez larges pour s'étendre à tout ce qui est conçu par l'entendement divin. En juger autrement, ne serait-ce pas admettre que Dieu a créé une Nature si impuissante et établi des lois et des règles si stériles, qu'il est souvent obligé de lui venir en aide pour qu'elle se conserve et que les choses tournent selon son vœu ? et j'estime une telle croyance aussi contraire que possible à la raison. De ces principes donc que rien n'arrive dans la nature qui ne suive de ses lois; que ses lois s'étendent à tout ce que conçoit l'entendement divin; qu'enfin la Nature observe un ordre fixe et immuable, il suit très-clairement que le nom de miracle ne peut s'entendre que par rapport aux opinions des hommes et signifié tout uniment un ouvrage dont nous ne pouvons assigner la cause par l'exemple d'une autre chose accoutumée, ou que du moins ne peut expliquer l'auteur relatant le miracle. Je pourrais dire à la vérité qu'un miracle est un événement dont on ne peut assigner la cause par les principes des choses naturelles tels que la Lumière Naturelle les fait connaître; toutefois, puisque les miracles ont été faits à la mesure de la compréhension du vulgaire, lequel ignore totalement les principes des choses naturelles, il est certain que les anciens ont tenu pour miracle ce qu'ils ne pouvaient expliquer par le moyen dont le vulgaire a coutume d'user pour expliquer les choses naturelles, c'est-à-dire en recourant à sa mémoire pour se rappeler un cas semblable qu'il se représente sans surprise à l'ordinaire; le vulgaire en effet estime assez connaître ce qu'il voit sans surprise. Les anciens donc et presque tous les hommes jusqu'au temps présent n'ont eu d'autre règle applicable aux miracles; il n'est pas douteux en conséquence que les livres saints ne racontent beaucoup de faits soi-disant miraculeux dont il serait facile d'assigner la cause par les principes connus des choses naturelles; nous l'avons déjà indiqué au chapitre II en parlant de l'arrêt du soleil au temps de Josué et de sa rétrogradation au temps d'Achaz, mais nous traiterons ce point plus longuement tout à l'heure, ayant promis de nous occuper dans ce chapitre de l'interprétation des miracles.

Il est temps maintenant de passer à ma *deuxième* pro-

position, je veux dire de montrer que l'on ne peut connaître l'essence de Dieu non plus que son existence ou sa providence<sup>1</sup> par les miracles, mais au contraire qu'on les perçoit beaucoup mieux par l'ordre fixe et immuable de la Nature; pour le démontrer, je procéderai comme il suit. L'existence de Dieu, n'étant pas connue par elle-même\*, doit nécessairement se conclure de notions dont la vérité soit si ferme et inébranlable qu'il ne puisse y avoir ni être conçu de puissance capable de les changer. Du moins faut-il qu'à partir du moment où nous en concluons l'existence de Dieu elles nous apparaissent telles si nous voulons que notre conclusion ne soit exposée à aucun risque de doute; si nous pouvions concevoir que ces notions fussent changées par quelle puissance que ce fût, nous douterions de leur vérité et par suite nous douterions aussi de notre conclusion, c'est-à-dire de l'existence de Dieu. et ne pourrions jamais être certains de rien. En second lieu nous savons qu'une chose ne s'accorde avec la Nature ou lui contredit qu'autant que nous avons montré qu'elle s'accorde avec ces mêmes notions fondamentales ou leur contredit. Par suite si nous pouvions concevoir que quelque chose arrivât dans la Nature par une puissance (quelle qu'elle pût être) qui contredit à la Nature, c'est donc que cette chose contredirait à ces notions premières et devrait être rejetée comme absurde, ou bien il nous faudrait douter des notions premières (comme nous venons de le montrer) et conséquemment de Dieu et de tout ce que nous avons perçu par un moyen quelconque. Tant s'en faut donc que les miracles, si l'on entend par là des ouvrages qui contredisent à l'ordre de la Nature, nous montrent l'existence de Dieu; ils nous en feraient douter, au contraire, alors que sans les miracles nous pourrions en être certains, je veux dire quand nous savons que tout dans la Nature suit un ordre fixe et immuable. Soit posé cependant qu'un miracle est ce qui ne peut être expliqué par des causes naturelles; cela peut s'entendre en deux sens : ou bien que la chose dont il s'agit a des causes naturelles, mais dont la recherche n'est pas possible à l'entendement humain, ou bien qu'elle ne reconnaît aucune cause sinon Dieu, c'est-à-dire la volonté de Dieu. Mais puisque tout ce qui arrive par des causes naturelles arrive aussi par la seule puissance et la volonté de Dieu, il faudra nécessairement en venir à dire qu'un

\* Voir note VI.

miracle, qu'il ait ou n'ait pas des causes naturelles, est un ouvrage qui passe l'humaine compréhension. Or par un tel ouvrage et plus généralement par quoi que ce soit qui dépasse notre compréhension, nous ne pouvons rien connaître. Tout ce, en effet, que nous connaissons clairement et distinctement doit nous être connu ou par soi ou par quelque autre chose qui est connue clairement et distinctement par elle-même. Nous ne pouvons donc par un miracle, c'est-à-dire par un ouvrage qui passe notre compréhension, connaître ni l'essence de Dieu ni son existence, ni quoi que ce soit absolument de Dieu et de la Nature. Au contraire, quand nous savons que tout est déterminé et établi par Dieu et que les opérations qui se font dans la Nature sont des conséquences de l'essence de Dieu, que les lois de la Nature sont des décrets éternels et des volitions de Dieu, il en faut conclure absolument que nous connaissons Dieu et la volonté de Dieu d'autant mieux que nous connaissons mieux les choses naturelles et concevons plus clairement en quelle manière elles dépendent de leur première cause et comment elles opèrent suivant les lois éternelles de la Nature. Eu égard à notre entendement on appellera donc ouvrages de Dieu et on rapportera à sa volonté à bien meilleur droit les ouvrages que nous connaissons clairement et distinctement, que ceux que nous ignorons entièrement, alors même qu'ils occupent l'imagination et ravissent les hommes en admiration; puisque seuls les ouvrages de la Nature que nous connaissons clairement et distinctement nous donnent de Dieu une connaissance plus haute et nous manifestent avec une entière clarté sa volonté et ses décrets. Ceux-là donc montrent à plaisir la frivolité de leur esprit, qui recourent à la volonté de Dieu sitôt qu'ils ignorent quelque chose<sup>2</sup>; façon bien ridicule de confesser leur ignorance. De plus, alors même que nous pourrions conclure quelque chose des miracles, nous ne pourrions en aucune façon en conclure l'existence de Dieu. Un miracle, en effet, est un ouvrage limité et n'exprime jamais qu'une certaine puissance limitée; il est donc certain que d'un tel effet nous ne pouvons conclure l'existence d'une cause dont la puissance soit infinie, mais tout au plus d'une cause dont la puissance soit plus grande que celle de l'effet. Je dis *tout au plus*; de beaucoup de causes réunies peut suivre, en effet, un ouvrage dont la force et la puissance est inférieure à la vérité, à la puissance de toutes ces causes ensemble, mais de beaucoup supérieure à la puissance de

chacune en particulier. Mais puisque les Lois de la Nature (comme nous l'avons déjà montré) s'étendent à une infinité d'objets et sont conçues par nous avec une certaine sorte d'éternité et que la Nature procède suivant ces lois dans un ordre fixe et immuable, ces lois mêmes manifestent, dans la mesure qui leur est propre, l'infinité de Dieu, son éternité et son immutabilité. Nous concluons donc que, par les miracles, nous ne pouvons connaître Dieu, son existence et sa providence et que nous pouvons les conclure bien mieux de l'ordre fixe et immuable de la Nature. Je parle dans cette conclusion d'un miracle en tant qu'on n'entend par là simplement un ouvrage qui passe l'humaine compréhension ou est cru la dépasser; en tant, en effet, qu'il serait supposé détruire ou interrompre l'ordre de la Nature, ou contredire à ses lois, non seulement (nous l'avons montré) il ne pourrait donner aucune connaissance de Dieu, mais, au contraire, il ravirait celle que nous avons naturellement et nous ferait douter de Dieu et de tout. Je ne reconnais ici aucune différence entre un ouvrage contraire à la Nature et un ouvrage surnaturel (c'est-à-dire, comme le prétendent quelques-uns, un ouvrage qui ne contredit pas à la Nature et cependant ne peut être produit ou exécuté par elle). Le miracle, en effet, se produisant non hors de la Nature, mais en elle, alors même qu'on le qualifie seulement de surnaturel, il interrompt encore nécessairement l'ordre de la Nature que nous concevons autrement comme fixe et immuable en vertu des décrets de Dieu. Si donc il arrivait quelque chose dans la Nature qui ne suivît pas de ses propres lois, cela contredirait à l'ordre nécessaire que Dieu a établi pour l'éternité dans la Nature par le moyen des lois universelles de la Nature; cela donc serait contraire à la Nature et à ses lois et conséquemment la foi au miracle nous ferait douter de tout et nous conduirait à l'Athéisme. Et je pense avoir ainsi établi ce que je me proposais en deuxième lieu par des raisons assez solides; d'où nous pouvons conclure à nouveau qu'un miracle qui serait contraire à la Nature, ou aussi bien surnaturel, est une pure absurdité; on ne peut, par suite, entendre par miracle dans les livres sacrés qu'un ouvrage de la Nature qui, comme nous l'avons dit, passe la compréhension humaine ou est cru la passer.

Avant de passer à mon troisième point, il me paraît convenable de confirmer par l'autorité de l'Écriture cette manière de voir que je défends; à savoir, que par les miracles

nous ne pouvons connaître Dieu. Bien que l'Écriture ne l'enseigne ouvertement nulle part, cela peut aisément se conclure de cette prescription de Moïse (Deut., chap. XIII) qui condamne à mort un Prophète d'erreur en dépit des miracles qu'il fait; il s'exprime ainsi : *Quand bien même il arriverait un signe et un prodige qu'il a prédit, etc., garde-toi cependant de croire aux paroles de ce Prophète, etc., parce que le Seigneur votre Dieu vous tente, etc. Que ce Prophète donc soit condamné à mort, etc., d'où il suit clairement que même de faux Prophètes peuvent faire des miracles et que les hommes, s'ils ne sont pas défendus par la vraie connaissance et l'amour de Dieu, peuvent par les miracles s'attacher aussi facilement à de faux Dieux qu'au Vrai Dieu. Moïse ajoute en effet : parce que le Seigneur votre Dieu vous tente pour savoir si vous l'aimez d'un cœur pur et de toute votre âme. En second lieu les Israélites, avec tant de miracles, n'ont jamais pu former de Dieu une idée saine comme l'atteste l'expérience. Quand ils se persuadèrent en effet que Moïse était parti, ils demandèrent à Aaron des dieux visibles, et un veau, quelle honte! figura pour eux cette idée de Dieu que tant de miracles leur avaient enseigné à former. Asaph, en dépit des nombreux miracles dont il avait ouï parler, douta de la providence de Dieu et se fût écarté de la voie droite s'il n'avait connu enfin la vraie béatitude (voir Psaume LXXIII). Même Salomon dans un temps de grande prospérité pour les Juifs soupçonne que tout arrive par chance (voir Ecclésiaste, chap. III, vs. 19, 20, 21, et chap. IX, vs. 2, 3, etc.). Pour presque tous les Prophètes enfin ce fut une question très obscure que de savoir comment l'ordre de la Nature et les événements humains peuvent s'accorder avec l'idée qu'ils avaient formée de Dieu, tandis que les Philosophes, s'efforçant de connaître les choses, non par des miracles, mais par des idées claires, l'ont toujours trouvée très claire; ceux, veux-je dire, qui font consister la vraie félicité dans la seule vertu et la tranquillité de l'âme et dont l'effort ne tend pas à se soumettre la Nature, mais au contraire à lui obéir, d'autant qu'ils savent avec certitude que Dieu a égard non au genre humain seulement, mais à la Nature entière. Il est donc établi par l'Écriture même que les miracles ne donnent pas la vraie connaissance de Dieu ni n'enseignent clairement la providence de Dieu. A la vérité l'on trouve souvent dans l'Écriture que Dieu a fait des prodiges pour se faire connaître des hommes, comme par exemple dans l'Exode (chap. X, v. 2) on voit*

qu'il a trompé les Égyptiens et a donné de lui-même des signes pour que les Israélites connussent qu'il était Dieu; il ne suit pas de là cependant que les miracles donnent réellement de tels enseignements, mais seulement que, les opinions des Juifs étant ce qu'elles étaient, ils pouvaient aisément se laisser convaincre par des miracles. Nous avons clairement montré plus haut au chapitre II que les arguments d'ordre prophétique ou, ce qui revient au même, appuyés sur une révélation, ont pour point de départ non des notions universelles et communes, mais un simple accord entre des croyances qui peuvent être absurdes, ou encore les opinions de ceux à qui la révélation est faite, autrement dit, que l'Esprit saint veut convaincre. De cela, nous avons donné beaucoup d'exemples et même nous l'avons illustré par le témoignage de Paul qui était Grec avec les Grecs et Juif avec les Juifs. Mais si ces miracles pouvaient convaincre les Égyptiens et les Juifs en vertu des croyances sur lesquelles ils s'accordaient, ils ne pouvaient donner cependant de Dieu une idée vraie et une véritable connaissance; ils pouvaient faire seulement qu'on accordât l'existence d'une Divinité plus puissante qu'aucune chose connue, et qui avait souci des Hébreux, auxquels tout réussissait alors au delà de leurs espérances, plus que des autres hommes; ils ne pouvaient faire qu'on sût que Dieu a de tous un égal souci; cela, le Philosophe seul peut l'enseigner. Aussi les Juifs et tous ceux qui doivent leur idée de la Providence Divine aux dissemblances et aux inégalités de fortune observées dans les affaires humaines, ont-ils acquis la conviction que les Juifs étaient plus aimés de Dieu que les autres, bien qu'ils ne l'emportassent pas sur les autres en vraie perfection humaine, comme nous l'avons déjà montré au chapitre III.

Je passe donc au troisième point, c'est-à-dire, je vais montrer par l'Écriture que les décrets et commandements de Dieu ne sont rien en réalité que l'ordre de la Nature; autrement dit, quand l'Écriture dit que telle chose ou telle autre est arrivée par la volonté de Dieu, il faut entendre en réalité simplement que cela est arrivé conformément aux lois et à l'ordre de la Nature, non du tout, comme le croit le vulgaire, que la Nature a pour un temps cessé d'agir ou que son ordre a été interrompu. Toutefois l'Écriture n'enseigne pas directement ce qui ne concerne pas sa doctrine propre, parce que son objet n'est pas (nous l'avons montré à propos de la loi divine) de faire connaître les choses par des causes naturelles, non plus

que de donner un enseignement spéculatif. Il faut donc arriver par voie de conséquence à ce que nous voulons ici prouver, mettant à profit pour cela certains récits de l'Écriture par chance plus longs et plus circonstanciés; j'en citerai donc quelques-uns de cette sorte. Dans le livre I de Samuel (chap. IX, vs. 15-16) se trouve le récit de la révélation faite à Samuel par Dieu qui doit lui envoyer Saül : Dieu cependant n'envoie pas Saül à Samuel à la façon dont les hommes ont accoutumé d'envoyer l'un d'eux à quelque autre; cette mission de Dieu ne fut autre que l'ordre de la Nature : Saül cherchait des ânesses qu'il avait perdues (tel est le récit du chapitre cité) et déjà se demandait s'il ne rentrerait pas sans elles à la maison, quand, par le conseil d'un serviteur, il alla trouver le Prophète pour savoir de lui où il les trouverait; et dans tout le récit rien n'indique qu'en dehors de cette raison, conforme à l'ordre de la Nature, Saül ait reçu de Dieu aucun commandement d'aller trouver Samuel. Dans le psaume cv, verset 24, il est dit que Dieu changea les dispositions des Égyptiens et fit qu'ils prirent les Israélites en haine; or le changement fut entièrement naturel, comme le montre le chapitre I de l'Exode, où est exposée la raison grave qui poussa les Égyptiens à réduire les Israélites en servitude. Au chapitre IX, verset 13, de la Genèse, Dieu dit à Noé qu'il ferait apparaître l'arc-en-ciel dans la nuée; or cette action de Dieu se confond avec la réfraction et la réflexion des rayons du soleil que les rayons eux-mêmes subissent dans les gouttes d'eau. Dans le psaume CXLVII, verset 18, l'action naturelle d'un vent chaud qui liquéfie le givre et la neige est dénommée le Verbe de Dieu. Au verset 15, le vent froid est appelé la parole et le Verbe de Dieu; le vent et le feu sont dans le psaume cv, verset 4, les envoyés et les ministres de Dieu. Et l'on trouve dans l'Écriture plusieurs passages de cette sorte indiquant très clairement que le décret de Dieu, son commandement, sa parole et son Verbe ne sont autre chose que l'action même et l'ordre de la Nature. Il n'est donc pas douteux que tout ce qui est raconté dans l'Écriture, ne soit arrivé naturellement; et cependant ces faits sont rapportés à Dieu parce que l'objet de l'Écriture comme nous l'avons déjà montré, n'est pas de faire connaître les choses par des causes naturelles, mais seulement de raconter des choses qui puissent tenir une grande place dans l'imagination et cela suivant une méthode et dans un style propres à exciter le plus possible l'admiration et à imprimer

en conséquence la dévotion dans l'âme du vulgaire. Si donc nous trouvons relatés dans les livres sacrés certains faits dont nous ne connaissons pas les causes et qui semblent être arrivés en dehors de l'ordre de la Nature, ou même contrairement à lui, nous ne devons pas nous y arrêter, mais croire que tout ce qui est réellement arrivé est arrivé naturellement. Cette manière de voir est encore confirmée par la présence dans les miracles de plusieurs circonstances montrant la nécessité des causes naturelles, encore que ces circonstances soient parfois omises dans le récit, surtout quand le narrateur use d'un style poétique. C'est ainsi que, pour infecter les Égyptiens, il fallut que Moïse jetât de la cendre en l'air (voir Exode, chap. IX, v. 10). Les sauterelles aussi s'abattirent sur l'Égypte par un commandement naturel de Dieu, savoir : un vent d'Est qui souffla un jour entier et une nuit, et elles furent chassées par un vent d'Ouest très violent (voir Exode, chap. x, vs. 14, 19). Par le même commandement de Dieu la mer s'ouvrit pour laisser passer les Juifs (voir Exode, chap. XIV, v. 21), l'Eurus souffla très violemment pendant une nuit entière. Ailleurs, pour qu'Élisée ressuscitât l'enfant qu'on croyait mort, il fallut qu'il restât couché quelque temps auprès de lui, jusqu'à ce que l'enfant fût réchauffé d'abord et enfin ouvrit les yeux (voir Rois, liv. II, chap. IV, vs. 34, 35). De même encore l'Évangile de Jean (chap. IX) relate certaines circonstances dont le Christ fit usage pour guérir l'aveugle, et l'on trouve ainsi dans l'Écriture beaucoup d'autres passages montrant tous suffisamment que les miracles requièrent autre chose que le commandement absolu, comme on le dit, de Dieu. Il faut donc croire, bien que les circonstances et les causes naturelles des événements miraculeux ne soient ni toujours ni toutes relatées, qu'elles ne firent jamais défaut. Cela se voit par l'Exode (chap. XIV, v. 27) où il est seulement raconté que, par le simple geste de Moïse, la mer fut réduite à l'obéissance et où nulle mention n'est faite du vent bien que suivant le Cantique (chap. XV, v. 10) cela soit arrivé parce que Dieu souffla de son vent (c'est-à-dire d'un vent très violent); l'omission de cette circonstance fait paraître le miracle plus grand. Mais peut-être, insistera-t-on, trouvons-nous dans les Écritures un grand nombre de faits qui semblent ne pouvoir en aucune façon être expliqués par des causes naturelles : que par exemple les péchés des hommes et leurs prières peuvent être une cause de pluie et de fertilité pour la terre, ou que la foi

peut guérir les aveugles et autres faits du même genre relatés dans les livres. Je pense avoir déjà répondu à cette objection; j'ai montré en effet que l'Écriture ne fait pas connaître les choses par leurs causes prochaines, mais les raconte seulement dans un ordre tel et avec des phrases de telle sorte qu'elles puissent exciter le plus possible les hommes et surtout la foule à la dévotion. Pour cette raison elle parle très improprement de Dieu et des choses, je veux dire, parce qu'elle s'applique non à convaincre la Raison, mais à affecter et occuper le plus possible la fantaisie et l'imagination. Si l'Écriture racontait la ruine d'un État à la manière des historiens politiques, cela ne remuerait en aucune façon la foule; l'effet est très grand au contraire quand on dépeint ce qui est arrivé d'un style poétique et qu'on le rapporte à Dieu, comme elle a accoutumé de le faire. Quand donc l'Écriture raconte que la terre est stérile à cause des péchés des hommes, ou que des aveugles sont guéris par la foi, ces récits ne doivent pas plus nous émouvoir que lorsqu'elle raconte qu'à cause des péchés des hommes Dieu s'est irrité, contristé, repent du bien promis ou déjà fait, ou encore que Dieu se rappelle sa promesse à la vue d'un signe et beaucoup d'autres histoires qui sont des inventions poétiques ou expriment les opinions et les préjugés du narrateur. Nous concluons donc absolument que tout ce que l'Écriture raconte vraiment comme étant arrivé s'est produit nécessairement suivant les lois de la Nature, comme tout ce qui arrive; et s'il se trouve quelque fait duquel on puisse prouver apodictiquement qu'il contredit aux lois de la Nature ou n'a pas été produit par elles, on devra croire pleinement que c'est une addition faite aux Livres sacrés par des hommes sacrilèges. Tout ce qui est contraire à la Nature est en effet contraire à la Raison; et ce qui est contraire à la Raison est absurde et doit en conséquence être rejeté.

Il ne reste plus qu'à présenter quelques observations sur l'interprétation des miracles, ou plutôt, car le principal a été dit, à rassembler et à illustrer par un ou deux exemples ce que je me suis proposé d'établir en quatrième lieu à ce sujet. Je veux le faire par crainte qu'un miracle mal interprété n'éveille le soupçon que certaines choses dans l'Écriture contredisent à la Lumière Naturelle. Il est très rare que les hommes racontent une chose simplement comme elle est arrivée, sans y rien mêler de leur propre manière de juger. Il y a plus : quand ils voient ou entendent quelque chose de nouveau, à moins d'être très en garde contre leurs

opinions préconçues, ils en ont l'esprit tellement occupé qu'ils perçoivent tout autre chose que ce qu'ils voient ou apprennent d'autrui, surtout quand il s'agit d'une chose qui passe la compréhension du narrateur ou de l'auditeur, et au plus haut point quand il a intérêt à ce qu'elle soit arrivée d'une certaine façon. D'où cette conséquence que dans leurs chroniques et leurs histoires les hommes racontent leurs propres opinions plus que les faits réellement arrivés; le même cas est raconté par deux hommes d'opinions différentes d'une manière si différente qu'ils semblent parler de deux cas distincts; enfin il n'est pas très difficile souvent de remonter des récits aux opinions du chroniqueur et de l'historien. Je pourrais, si je ne le jugeais superflu, apporter ici en confirmation beaucoup d'exemples tant de chroniqueurs, que de Philosophes ayant écrit l'histoire de la nature; je me contenterai d'un seul exemple tiré de l'Écriture, le lecteur jugera des autres. Au temps de Josué les Hébreux (nous en avons fait plus haut l'observation) croyaient que le soleil se meut du mouvement appelé diurne, tandis que la terre reste immobile; à cette opinion préconçue ils adaptèrent le fait miraculeux qui arriva pendant leur combat contre les cinq rois. Ils ne racontèrent pas en effet simplement que le jour avait duré plus que de coutume, mais que le soleil et la lune s'étaient arrêtés, c'est-à-dire que leur mouvement s'était interrompu. Ainsi présentée, l'histoire pouvait leur être grandement utile, dans ce temps-là, pour convaincre les Gentils qui adoraient le soleil, et leur prouver par l'expérience même que le soleil est sous le pouvoir d'une autre divinité qui, d'un geste, l'oblige à changer son cours naturel. A la fois par religion donc et par opinion préconçue, ils conçurent et racontèrent la chose tout autrement qu'elle n'avait pu se passer réellement. Pour interpréter les miracles de l'Écriture et connaître, par les récits qu'elle en donne, comment les choses se sont réellement passées, il est donc nécessaire de connaître les opinions des premiers narrateurs et de ceux qui, les premiers, mirent le récit par écrit, et de distinguer ces opinions de la représentation sensible que purent avoir les témoins des faits rapportés; sans quoi nous confondrons avec le miracle lui-même, tel qu'il est arrivé, les opinions et les jugements de ceux qui le racontent. Et non seulement pour éviter cette confusion, mais aussi pour ne pas confondre les choses qui sont réellement arrivées avec les choses imaginaires qui ne furent que des visions prophétiques, il nous importe de connaî-

tre les opinions du narrateur. Beaucoup de choses sont rapportées comme réelles dans l'Écriture et étaient même crues réelles, qui n'étaient que des visions et des choses imaginaires : que par exemple Dieu (l'Être suprême) descendit du ciel (voir Exode, chap. xix, v. 18, et Deut., chap. v, v. 19) et que le mont Sinai fumait parce que Dieu y était descendu entouré de feu; qu'Élie monta au ciel dans un char de feu et avec des chevaux de feu; toutes choses qui ne sont assurément que des visions en rapport avec les opinions de ceux qui nous ont raconté leurs visions comme ils se les ont représentées, c'est-à-dire comme des réalités. Tous ceux en effet qui ont un peu plus de connaissance que le vulgaire savent que Dieu n'a ni droite, ni gauche, qu'il ne se meut ni ne reste immobile, qu'il n'est en aucun lieu, mais absolument infini, et que toutes les perfections sont contenues en lui. Ceux-là, dis-je, savent cela qui jugent des choses par les perceptions de l'entendement pur et non suivant la disposition que les sens externes impriment à l'imagination, comme le fait le vulgaire qui forge en conséquence un Dieu corporel, investi du pouvoir royal et dont le trône s'appuie à la voûte du ciel, au-dessus des étoiles, que l'ignorant ne croit pas à une distance extrêmement grande de la terre. Avec ces opinions et d'autres semblables (nous l'avons dit) sont en rapport un grand nombre de cas relatés dans l'Écriture et qui ne doivent pas être acceptés comme réels par les Philosophes. Pour connaître enfin les événements miraculeux tels qu'ils sont arrivés, il importe de savoir de quels tours et de quelles figures de rhétorique usent les Hébreux; si l'on n'y a pas égard, on introduira dans l'Écriture beaucoup de miracles fictifs, que ceux qui l'ont rédigée n'ont jamais pensé à raconter, si bien qu'on ignorera du tout non seulement les faits et les miracles tels qu'ils sont réellement arrivés, mais la pensée même des auteurs des livres sacrés. Par exemple Zacharie (chap. xiv, v. 7), parlant d'une guerre future, dit : *et il y aura un jour unique, connu seulement de Dieu, car ce ne sera ni jour ni nuit, mais au soir de ce jour la lumière sera.* Il semble par ces paroles prédire un grand miracle et cependant il ne veut rien dire sinon que l'issue de la guerre, connue de Dieu seul, sera douteuse tout le jour et qu'au soir on aura la victoire; c'est par des phrases semblables que les Prophètes avaient accoutumé de prédire les victoires et les défaites de la nation. C'est ainsi que nous voyons Isaïe décrire au chapitre xiii la destruction de Babylone : *car*

*les étoiles du ciel et ses astres n'éclaireront pas de leur lumière ; le soleil s'obscurcira à son lever et la lune n'enverra pas la clarté de sa lumière.* Je ne pense pas que personne croie que cela soit arrivé quand l'empire de Babylone fut détruit, non plus que ce qu'il ajoute un peu après : *pour cela je ferai trembler les cieux et la terre sera changée de place.* De même encore Isaïe (chap. xlviii, v. [avant-] dernier), pour signifier aux Juifs qu'ils reviendraient saufs de Babylone à Jérusalem et ne souffriraient pas de la soif pendant la route, dit : *et ils n'eurent pas soif, il les conduisit à travers le désert, il fit couler pour eux l'eau de la pierre, il rompit la pierre et les eaux jaillirent.* Il veut dire par ces paroles simplement que les Juifs trouveront au désert, comme il est arrivé en effet, des fontaines qui apaiseront leur soif; en effet quand, du consentement de Cyrus, ils revinrent à Jérusalem, on ne voit pas qu'il soit arrivé de miracles semblables. On rencontre dans les livres sacrés de nombreux exemples de cette sorte : ce sont manières de dire en usage parmi les Hébreux et point n'est besoin de les passer ici toutes en revue. Je veux noter seulement que ces façons de s'exprimer habituelles aux Hébreux ne sont pas seulement des ornements littéraires, mais aussi et même principalement des marques de dévotion. Pour cette raison on trouve dans les livres *béni* Dieu pour *maudire* (voir Rois, livre I, chap. xxi, v. 10, et Job, chap. ii, v. 9); pour la même raison ils rapportaient tout à Dieu et par suite l'Écriture semble ne raconter que des miracles, alors qu'elle parle des choses les plus naturelles; nous en avons déjà donné des exemples plus haut. Quand l'Écriture dit que Dieu a endurci le cœur de Pharaon, il faut donc croire que cela veut simplement dire : Pharaon s'obstina. Et quand il est dit que Dieu ouvrit les fenêtres du ciel, cela signifie que la pluie tomba en abondance<sup>3</sup>; et ainsi du reste. Si l'on a loyalement égard à cette particularité et aussi à ce que beaucoup de récits sont d'une brièveté excessive, très peu circonstanciés et presque tronqués, on ne trouvera presque rien dans l'Écriture que l'on puisse démontrer qui contredise à la Lumière Naturelle, et beaucoup de passages, qui ont paru très obscurs, deviendront intelligibles avec un peu de réflexion et faciles à interpréter.

Je pense avoir ainsi montré assez clairement ce que je m'étais proposé; avant cependant de clore ce chapitre, il me reste encore une observation à faire : j'ai suivi en ce qui concerne les miracles une méthode entièrement diffé-



rente de celle que j'avais adoptée pour la Prophétie. De la Prophétie je n'ai rien affirmé que ce que j'ai pu conclure des principes révélés dans les livres sacrés, dans ce chapitre je me suis appuyé principalement sur les principes connus par la Lumière Naturelle. Je l'ai fait à dessein parce que la Prophétie, par elle-même, dépasse la compréhension humaine et est une question de pure Théologie; je ne pouvais donc rien affirmer ni savoir à son sujet que par les données fondamentales de la révélation et j'ai été par suite obligé de considérer d'abord la prophétie en historien <sup>4</sup> et de tirer de mon enquête quelques dogmes de nature à me faire connaître, dans la mesure du possible, sa nature et ses propriétés. Dans la question des miracles au contraire, l'objet de notre enquête (à savoir si l'on peut accorder que quelque chose arrive dans la Nature qui contredise à ses lois ou ne puisse s'en déduire) étant purement philosophique, je n'avais besoin de rien de semblable; j'ai même jugé plus avisé de résoudre cette question à l'aide des fondements connus et autant que possible les mieux connus par la Lumière Naturelle. Je dis que j'ai cru plus avisé; car je pouvais facilement la résoudre par des dogmes et des données tirés de la seule Écriture et je vais le montrer ici en peu de mots pour que tout le monde le voie. L'Écriture affirme, en quelques passages, de la Nature en général qu'elle observe un ordre fixe et immuable, par exemple dans le psaume CXLVIII, verset 6, et dans Jérémie (chap. XXXI, vs. 35, 36). Le Philosophe en outre dans son Écclésiaste (chap. I, v. 10) enseigne très clairement qu'il n'arrive rien de nouveau dans la Nature, et aux versets 11, 12 il éclaircit cette sentence en ajoutant qu'à la vérité quelque chose qui semble nouveau arrive parfois, mais que cette nouveauté n'est pas réelle, le même cas s'étant produit dans les siècles antérieurs dont le souvenir est entièrement perdu; car, ainsi qu'il le dit, nul souvenir des temps anciens ne subsiste aujourd'hui et la postérité n'aura aucun souvenir des hommes de notre temps. Plus loin (chap. III, v. 11), il dit que Dieu a tout réglé diligemment au temps des anciens et, au verset 14, qu'il sait que tout ce que fait Dieu demeurera dans l'éternité, que rien ne s'y ajoutera et que rien n'en sera retranché. Tout cela fait connaître très clairement que la Nature observe un ordre fixe et immuable, que Dieu a toujours été le même dans tous les siècles connus et inconnus de nous, que les lois de la Nature sont parfaites et fertiles à ce point que rien n'y peut être ajouté ni en être retranché,

et qu'enfin les miracles ne semblent quelque chose de nouveau qu'à cause de l'ignorance des hommes. Cela donc, l'Écriture l'enseigne expressément, mais nulle part elle n'enseigne qu'il arrive dans la Nature quelque chose qui contredise à ses lois ou qui ne puisse s'en déduire; il ne faut donc pas non plus introduire cette fiction dans l'Écriture. Ajoutons que les miracles requièrent (comme nous l'avons déjà montré) des causes et des circonstances et ne sont pas la conséquence de je ne sais quel pouvoir royal attribué fictivement à Dieu par le vulgaire, mais d'un pouvoir et d'un décret divins, c'est-à-dire (comme nous l'avons montré par l'Écriture même) des lois de la Nature et de son ordre, et qu'enfin des miracles peuvent être faits même par des maîtres d'erreur, comme on peut s'en convaincre par le chapitre XIII du Deutéronome et le chapitre XXIV, verset 24, de Matthieu. De là suit avec la plus grande évidence que les miracles étaient des choses naturelles et qu'il faut, par suite, les expliquer de telle sorte qu'ils ne paraissent ni nouveaux (pour parler comme Salomon) ni en contradiction avec la Nature; il faut, si on le peut, les expliquer comme rejoignant entièrement les choses naturelles. C'est pour que chacun puisse le faire sans scrupule que j'ai donné quelques règles tirées de la seule Écriture. Quand je dis toutefois que tel est l'enseignement de l'Écriture, je n'entends pas cependant qu'elle donne cet enseignement comme nécessaire au salut, mais seulement que des Prophètes ont embrassé la même manière de voir que nous. Chacun a donc la liberté d'en juger suivant qu'il le croira le meilleur pour que le culte de Dieu et la religion remplissent son âme entière. Josèphe pense ainsi, car il écrit dans la conclusion du livre II des *Antiquités* : *Que personne ne refuse de croire pour cette raison qu'il s'agit d'un fait miraculeux, qu'à des anciens, exempts de tout vice, une voie de salut s'est ouverte à travers la mer, soit par la volonté divine, soit spontanément, alors que les soldats d'Alexandre, roi de Macédoine, ont vu naguère reculer devant eux la mer de Pamphylie et, à défaut d'autre route, leur offrir elle-même un passage, quand Dieu voulut détruire la puissance des Perses. C'est ce qu'affirment d'un commun accord ceux qui ont raconté les hauts faits d'Alexandre. Aussi bien chacun peut en penser ce qu'il lui plaira* <sup>5</sup>. Telles sont les paroles de Josèphe et tel est son jugement sur la foi aux miracles.